



COMITÉ DE PILOTAGE
PLAN DE RENOVATION
ENERGETIQUE DE L'HABITAT
6 DÉCEMBRE 2013
PREFECTURE DU VAL-D'OISE



Pact Val d'Oise

La prise en charge des demandeurs du
plan de rénovation énergétique de
l'habitat

NE LAISSEZ PAS LE FROID
S'INVITER CHEZ VOUS



Montage d'un dossier au PACT Val d'Oise (1/3)

1. Contact le plus souvent direct ou via des collectivités ou via le PRIS ANAH = ADIL 95

2. Conseils via l'EIE ou pas

➔ Dans la mesure du possible, tout est fait pour que le projet soit accepté : ressources, nombre de personnes, critères techniques

3. Visite sur place du technicien

➔ Pour avancer d'un point de vue administratif mais surtout pour récolter les informations techniques de l'habitation. Parfois conseils du technicien car rien ne vaut une visite sur place.



Montage d'un dossier au PACT Val d'Oise (2/3)

4. Passage par l'EIE pour estimation du gain énergétique

➔ Utilisation du logiciel Dialogie ® : simulation du gain escompté suivant renseignements fournis par le particulier et éléments récoltés par le technicien,

5. Traitement administratif/financier :

➔ Conseillère habitat + technicien pour déposer le dossier à l'ANAH

6. Passage en commission ANAH :

➔ Après le passage : conseillère habitat contacte le particulier + artisan. La comptabilité permet alors le paiement d'une partie de la subvention.



Montage d'un dossier au PACT Val d'Oise (3/3)

Quels délais ???

- 1 à 2 semaines après un premier contact pour accuser réception de la demande
- Temps pour récupérer les documents administratifs : variable selon la personne ! De 2 semaines à 1 mois !
- Temps d'attente pour la visite : en ce moment 1 mois de délai
- Temps d'instruction post visite : variable si pièces manquantes ou non conformes. Dépend également de l'activité EIE qui n'est pas 100 % « ANAH »
- Date de la commission ANAH



QUELQUES CHIFFRES

- 2011/2012 : 262 estimations énergétiques = 262 visites « habiter mieux » (109 en 2011 et 153 en 2012)
- 2013 : 152 estimations au 25 novembre

Focus sur l'activité EIE de base

- Depuis février 2007, 2 conseillers à temps plein
- Conseils quotidiens sur Cergy + 7 permanences délocalisées
- Animations grand public : scolaires, collectivités, associations...



DIFFICULTES RENCONTREES / PISTES D'AMELIORATION

- Relations avec les artisans : devis imprécis, certificats d'économie d'énergie, caractéristiques techniques...
- ✓ Réseau d'artisans RGE obligatoire ? Réseau d'artisans locaux ?

- Repérage des ménages : mobilisation des acteurs du territoire
- ✓ Grâce au soutien de la collectivité : meilleure connaissance du terrain
- ✓ Pas uniquement les services sociaux mais aussi les soins à domicile, les portages de repas, les artisans...

- Bien relayer la campagne nationale « j'éco-rénove, j'économise »
- ✓ Profiter des outils nationaux
- ✓ Relayer en interne ou pour des organismes associés à la collectivité





COMITÉ DE PILOTAGE
PLAN DE RENOVATION
ENERGETIQUE DE L'HABITAT
6 DÉCEMBRE 2013
PREFECTURE DU VAL-D'OISE



Exemple de financement 1 :

- 5 personnes, revenu fiscal de référence (RFR) de 35 564 €
- Travaux prévus : isolation extérieure des murs et isolation des combles perdus

Montant total des travaux : **29 038 € (dont AMO)**

Financier	Montant du financement	Avant le 1er juin 2013
• ANAH Habiter Mieux	3 500 €	1 600 €
• ANAH PO AMO	448 €	448 €
• ANAH PO	10 000 €	7 000 €
• Région	1 000 €	0 €
TOTAL	14 948 € (51,5 %)	9 048 € (31,1 %)
RESTE A CHARGE	14 090 € (48,5 %)	19 990 € (58,9 %)

GAIN ENERGETIQUE ESTIME DES TRAVAUX : 51 %



COMITÉ DE PILOTAGE
PLAN DE RENOVATION
ENERGETIQUE DE L'HABITAT
6 DÉCEMBRE 2013
PREFECTURE DU VAL-D'OISE



Exemple de financement 2 :

- 2 personnes, revenu fiscal de référence (RFR) de 15 233 €
- Travaux prévus : chaudière à condensation + radiateurs

Montant total des travaux : **9 868 € (dont AMO)**

Financier	Montant du financement	Avant le 1er juin 2013
• ANAH Habiter Mieux	3 500 €	1 600 €
• ANAH PO AMO	448 €	448 €
• ANAH PO	4 402 €	3 081 €
• Région	1 000 €	0 €
TOTAL	9 350 € (94,8 %)	5 129 € (51,9 %)
RESTE A CHARGE	518 € (5,2 %)	4 739 € (48,1 %)

GAIN ENERGETIQUE ESTIME DES TRAVAUX : 35 %



CONCLUSION

- Impacts de la mise en place du PREH
 - ✓ 220 contacts entre le 19/09/2013 et le 28/11/2013
 - ✓ 155 contacts sur la même période en 2012 : + 42 %

- Adaptations pour le PACT :
 - ✓ Réorganisation accueil téléphonique
 - ✓ Traitement spécifique des dossiers « PRIS ANAH »
 - ✓ Aménagement temps de travail pour les visites
 - ✓ Moins d'animations pour l'EIE

- Points de vigilance :
 - ✓ Assurer une bonne liaison entre les PRIS et le PACT
 - ✓ Respecter un délais de réponse raisonnable